



Procès-verbal de la séance du conseil municipal **9 septembre 2021**

Date de convocation et d'affichage : 5 septembre 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Président : Jean-François FADY, maire

Secrétaire de séance élue : Audrey BARON-GUTTY

Membres présents à la séance :

Maire : Jean-François FADY

Adjointes et adjoints : Laurent GAY, Audrey BARON-GUTTY, Anne LEROUX

Conseillères municipales et conseillers municipaux : Bastien CARRON, Agnès FELLER, Marine FLORIMOND, Catherine FORTUNE, Julien GUTTY, Rodolphe LEBRAVE, Patrick LEGRAIN, Joëlle PERRELLE.

Membres absents excusés : Thierry TRONCY a donné pouvoir à Laurent GAY. Éloïse VILLEMAGNE-GUILLARD a donné pouvoir à Anne LEROUX, Richard BÉGHIN a donné pouvoir à Jean-François FADY.

L'an deux mil vingt et un, le neuf septembre, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de BAGNOLS, sous la Présidence de Monsieur Jean-François FADY, Maire. Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05. Audrey BARON-GUTTY est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1. Présentation par l'association Demain Ici et Maintenant
2. Approbation du compte-rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2021
3. Présentation des décisions prises par le maire par arrêté ou délégation
4. Tableau des emplois de la commune
5. Délibération pour mise en non-valeur d'une créance
- 6. Délibération pour DM annulant un titre de recette et modifiant le budget 2021**
7. Présentation des nouveaux statuts du Syder et des nouveaux services associés
8. Point sur la modification simplifiée du PLU
9. Local médical de Bagnols
10. Roul'Elec Tour Enedis
11. Prochaine mise en place du RIFSEEP
12. Participation au centre de vaccination de Chazay. Prochainement à Civrieux.
13. Présentation de la synthèse sur l'aménagement du carrefour du Plan
14. JEP 2021
15. Marché public Église
16. Informations des commissions
17. Informations et questions diverses

Proposition d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Annulation d'un titre de recette et modification du budget 2021 ». Elle est adoptée à l'unanimité ; le point est ajouté à l'ordre du jour.

Les compte-rendu et procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 juillet 2021 ont été transmis par e-mail à l'ensemble du conseil municipal. Ils sont validés.

EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS**Délibération 20210909-01 – Tableau des emplois de la commune**

Vu le code général des collectivités territoriales, vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. Considérant que la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 29 juin 2015 est erronée et ne reflète pas la réalité, le maire propose au conseil municipal d'annuler les précédents tableaux et d'adopter le tableau des emplois ci-après.

Emplois permanents				
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste	Statut
Filière administrative (service administratif)				
Adjoint administratif	B/C	21h	Secrétaire de mairie	Stagiaire
Adjoint administratif 2ème classe	C	16h	Agent d'accueil	CDI
Adjoint administratif 2ème classe	B/C	35h	Secrétaire de mairie	Vacant
Rédacteur	B	4h	Secrétaire de mairie	Vacant
Filière technique (service technique)				
Adjoint technique	C	35h	Adjoint technique polyvalent	Titulaire
Adjoint technique	C	35h	Agent de maintenance voirie/ espaces verts	Titulaire
Filière technique (service enfance)				
Adjoint technique	C	35h	Adjoint technique polyvalent	CDI
Adjoint technique	C	20h	Agent de service	Titulaire
ASTEM 1ere classe	C	27h	ATSEM	Titulaire
Adjoint technique	C	17h	Agent d'entretien	CDI
Emplois non permanents				
Grade	Catégorie	Durée hebdo	Poste	Statut
Filière technique (service technique)				
Adjoint technique 2ème classe	C	27h	Adjoint technique polyvalent	Vacant
Adjoint technique 2ème classe	C	3h	Adjoint technique polyvalent	Vacant
Filière technique (service enfance)				
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2h	Animation des TAP	Vacant
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2h	Animation des TAP	Vacant
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2h	Animation des TAP	Vacant
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2h	Animation des TAP	Vacant
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2h	Animation des TAP	Vacant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2021. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de Bagnols, au chapitre 012 Charges du personnel.

Vote, Unanimité, La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20210909-02 – Mise en non-valeur de deux créances

Suite à divers moments comptables, la somme de 211,52 € n'est pas due au titre de factures de loyer de Mme Bensoussan et la somme de 0,02 € n'est pas due au titre de factures de loyer de Monsieur Kremer. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'admission en non-valeur des titres de recettes et dit que les écritures comptables correspondantes seront inscrites au budget primitif 2021.

Vote, Unanimité, La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20210909-03 – Annulation d'un titre de recette et modification du budget 2021

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif. Nous devons prévoir une provision au 042 pour la recette de 305 000 € venant en remplacement du titre de 2020 de 11 800,56€ qui était insuffisant et de ce fait nous devons aussi abonder le 673 pour 12 000€. La présente décision modificative au budget de l'exercice 2021 propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Fonctionnement dépenses			Fonctionnement recettes		
Chapitre	Article	Crédits	Chapitre	Article	Crédits
042	6817	305 000 €	013	6419	305 000 €
76	673	12 000 €			
023		-12 000 €			
	<i>Total</i>	<i>305 000 €</i>		<i>Total</i>	<i>305 000 €</i>
Investissement dépenses			Investissements recettes		
Chapitre	Article	Crédits	Chapitre	Article	Crédits
21	2113	-12 000 €	021		-12 000 €
	<i>Total</i>	<i>-12 000 €</i>		<i>Total</i>	<i>-12 000€</i>

Vote, Unanimité, La délibération est adoptée à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ET DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêtés du maire

- Arrêté 2021053 mise en place d'un dispositif de recueil et de traitement des signalements avec le CDG 69
- Arrêté 2021054 circulation et stationnement SUEZ EAU route des Tuilières
- Arrêté 2021055 portant autorisation d'un feu d'artifice de divertissement
- Arrêté 2021056 Accord - PC 069 017 21 00006 Bourgault
- Arrêté 2021057 Non-opposition - DP 069 017 21 00023 Cornu
- Arrêté 2021058 Accord DP 2100022 Commune de Bagnols (travaux du cimetière)
- Arrêté 2021059 Gonnet TP travaux raccordement montée des carrières
- Arrêté 2021060 Non-opposition DP2100018 Biole
- Arrêté 2021061 Non-opposition DP2100021 Forcheron

Décisions prises par le maire par délégation

- Néant

INFORMATIONS DES COMMISSIONS

Point effectué par Jean-François FADY

- Nouveaux statuts du SYDER et nouveaux services associés : production et distribution chaleur et froid, infrastructures véhicules électriques, gaz, hydrogène, etc.
- Point sur modification simplifiée du PLU N°1 pour phasage de l'opération d'aménagement ; avis favorables reçus des différentes parties publiques ; bientôt information au public
- Roul'Elec Tour Enedis : proposition de l'AMF69 en partenariat avec ENEDIS d'un tour en véhicules électriques le 17 septembre 2021
- Prochaine mise en place du RIFSEEP : fiches de poste en cours de finalisation pour proposition au comité technique du CDG69
- Participation financière de la commune (739 euros) au centre de vaccination CCBPD de Chazay (désormais à Civrieux)
- Rencontre avec Major Patrick PROST, nouveau chef de la gendarmerie de Val d'Oingt ; discussion du problème de la vitesse sur la D19

Point présenté par Anne LEROUX

- Présentation du projet de convention avec l'association Demain Ici et Maintenant qui mène des actions de développement durable sur le territoire de la communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, notamment le développement de mares, haies, nichoirs en partenariat avec la MFR d'Anse et la LPO (Ligue de protection des oiseaux). L'association peut accompagner 2 communes pour avancer sur les questions de biodiversité. Val d'Oingt est accompagnée, il reste donc 1 possibilité pour Bagnols.
- Bilan rentrée scolaire : 4 classes grâce à la création d'une nouvelle classe ; effectif : 87 élèves (sans compter les tout-petits) ; réorganisation de l'organisation périscolaire avec les 4 classes
- Préparation de la Journée citoyenne « Bagnols propre ! » du 25/9
- CCAS : préparation de l'action en faveur des Aînés, à adapter en fonction de la situation sanitaire

Point effectué par Laurent GAY

- Fin contrat saisonnier pour renfort
- SAVA : fin de la 1^{ère} tranche de séparatif eaux usées/eaux pluviales d'ici la fin de l'année
- SIEVO : Suez pour le fermage ; prochaine réunion pendant laquelle les projets de la commune seront transmis pour étude.
- Commande groupée de fioul coordonnée par Laurent GAY

Point présenté par Audrey BARON-GUTTY

- Journées européennes du patrimoine des 18 et 19 septembre : la commune s'associe aux événements organisés à Bagnols par Mémoire et Patrimoine et la paroisse Saint-Vincent des Pierres Dorées. La rue de la Pompe sera piétonisée par arrêté municipal pour faciliter la circulation entre l'église et la chapelle. Quelques places de stationnement seront mises à disposition près de la chapelle pour les personnes à mobilité réduite.
- Point sur marché public pour la restauration de l'église. Dépôt des offres le 10 septembre au plus tard. 3 visites ont été organisées en vue d'un dépôt d'offre.
- Aménagement du carrefour du Plan : 30 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, le sujet a été abordé en conseil municipal et lors d'une rencontre publique entre élus et habitants. Ces temps ont montré l'intérêt que porte la population du village à cette problématique et la volonté de faire bouger les choses. Il apparaît nécessaire de reconfigurer le carrefour pour ralentir les conducteurs de voitures et de camions ; sécuriser l'intersection pour les automobilistes ; sécuriser, faciliter et promouvoir la circulation des piétons et des cyclistes ; ainsi que fluidifier la circulation de tous. Différents aménagements sont envisageables et feront l'objet de discussions avec le Département. La synthèse est à disposition pour consultation en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Nouveaux horaires de la mairie : lundi 8h30-12h30, mardi 8h30-19h00, jeudi 16h-19h, vendredi permanence des élus, sur rendez-vous préalable, de 16h à 18h.
- Salle des mariages : 4 lieux désormais possibles (mairie, salle des Marronniers, salle des Deux-Joseph, chapelle Saint-Roch) suite à l'autorisation du Procureur de la République
- Local médical de Bagnols : un nouveau bail a été signé avec Hélène Forel (kiné) et Mathilde Laratte (ostéopathe).
- Fête des conscrits 2021 annulée du fait des contraintes sanitaires
- Opération Coup de Pouce du Département : remboursement de 20 € sur le licence pour les collégiens du Rhône inscrits dans un club de sport
- Sensibilisation à la lutte contre la prolifération du moustique tigre
- Date du prochain Conseil Municipal : jeudi 14 octobre à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance,



Audrey BARON-GUTTY

Le Maire,



Jean-François FADY

